



SUPPRIME L'EAU ET L'HUMIDITÉ DE TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

- ⊙ S'intercale spontanément entre l'eau et le support.
- ⊙ Supprime l'humidité et l'empêche de se former.
- ⊙ Favorise le passage du courant.
- ⊙ Ne nuit pas au fonctionnement des collecteurs.
- ⊙ Lubrifie les micro-mécaniques.
- ⊙ Forme une barrière hydrophobe sur les surfaces mécaniques.
- ⊙ N'encrasse pas le support traité.
- ⊙ Sans action chimique sur les métaux.
- ⊙ Sans solvants chlorés.

Protection des moteurs électriques, des dispositifs d'allumage des véhicules, des douilles et ampoules contre le choc thermique. Contre la corrosion des petites pièces pendant le stockage ou lors des opérations d'usinage. Remise en fonctionnement de tout équipement électrique rendu défectueux par l'eau ou l'humidité.

APPLICATION

Pour circuit électrique :

S'utilise toujours pur. Pulvériser WATELEC uniformément sur l'ensemble du matériel, à environ 15 cm de distance. Porter un soin tout particulier aux interstices.

Pour les pièces complexes, de préférence en bain : immerger la pièce pendant une vingtaine de secondes dans WATELEC pur, puis égoutter.

Pour la protection des pièces mécaniques :

En pulvérisation : à l'aide d'un pulvérisateur ou de l'aérosol, pulvériser uniformément sur les pièces à protéger, à 15 cm de distance.

En bain : immerger totalement les pièces à protéger pendant une minute ou deux.

L'aérosol s'utilise soit tête en haut, soit tête en bas.

Appareils conseillés pour la pulvérisation : nos pulvérisateurs manuels.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Ne pas employer "sous tension" inférieure à 24 V et supérieure à 500 V. Ne pas utiliser dans des boîtiers électriques fermés car les vapeurs de solvant peuvent endommager les touches plastiques.

CARACTERISTIQUES

Vrac et aérosol :

Point éclair du produit actif : > 80 °C.

Aérosol :

Volume net : 600 ml.

Propulseur : CO₂.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D90-0619-4080



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes.

